

# Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail – F3SCT

## PLACÉE AUPRES DU CENTRE DE GESTION

### COMpte Rendu de Réunion

Date de la réunion	Jeudi 11 avril 2024
Heure début	14h00
Heure fin	14h45
Lieu	Salle de réunion du Cdg04

#### Assistent à cette réunion :

##### En qualité de représentants du collège « employeurs »

- Mme Caroline BLANCHARD (Conseillère municipale de MOUSTIERS-SAINTE-MARIE)
- Mme Anne-Marie CHABAUD (Adjointe au Maire d'ONGLES)
- M. Michel GRAMBERT (Adjoint au Maire de SELONNET, Président de la F3SCT)
- Mme Virginie SOSSI (Conseillère municipale de VILLEMUS)

Représentants du collège « employeurs » absents et excusés :

- Mme Sabine DANERI (Adjointe au Maire d'UVERNET-FOURS)
- M. Jacques DEPIEDS (Maire de MANE et Président du Centre de Gestion)
- Mme Claire DUFOUR (Maire de REILLANNE)
- Mme Marie-France DULAU (Adjointe au Maire de SELONNET)
- M. Pierre FISCHER (Maire de MONTFURON)
- M. Jean-Jacques LACHAMP (Maire de NIBLES)
- M. Bernard LIPERINI (Maire de CASTELLANE)
- M. Stephen PARRAUD (Maire de SAINT-MAIME)
- M. Pierre POURCIN (Maire de VILLEMUS)
- M. Gilbert REINAUDO (Maire du BRUSQUET)

##### En qualité de représentants du collège « employés »

- Mme Carole BARATTA (représentante CFDT – titulaire – Commune de RIEZ)
- Mme Monique PASCAL (représentante CFDT – suppléante – Commune de BANON)
- M. Cyrille SENES (représentant CGT – suppléant – SYDEVOM 04)
- Mme Ghislaine COULOMBEL-MOUTAKID (représentante FO – titulaire – Commune des MEES)
- Mme Elodie CHAILLAN (représentante FO – suppléante – CC Haute-Provence – Pays de Banon)

Représentants du collège « employés » absents et excusés :

- M. Vincent ALLEGRE (représentant CFDT – titulaire – Commune de PEIPIN)
- M. Hocine BELAID (représentant CFDT – suppléant – Commune de RIEZ)
- Mme Michèle PIEDNOIR (représentante CGT – titulaire – Commune de L'ESCALE)
- Mme Marinette FERRANDO (représentante CGT – titulaire – Commune de LA PALUD-SUR-VERDON)
- Mme Véronique RODRIGUES PONS (représentante CGT – titulaire – Commune de MONTAGNAC MONTPEZAT)
- Mme Laura VINAI (représentante CGT – suppléante – Syndicat Mixte ASSE BLEONE)
- M. Kamel YAHIAOUI (représentant CGT – suppléant – SYDEVOM 04)
- Mme Jessica FERRANDIZ (représentante FO – titulaire – Commune de VALENSOLE)
- Mme Florence CARLIER (représentante FO – suppléante – Commune de VOLX)

**Également présents à la réunion :**

- Dr. Nathalie DETRAIT (Médecin du travail collaborateur – CDG04)
- M. Stéphane MODICA (Conseiller de Prévention – CDG04)
- M. Jérôme ALBUCHER (Responsable de la mission Hygiène et Sécurité au travail/ACFI – CDG04)

**Préambule**

La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) placée auprès du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence (CDG04) est réunie, jeudi 11 avril 2024, dans les locaux du Centre de Gestion à VOLX.

M. Michel GRAMBERT (Président de la F3SCT) procède à l'appel.

Le quorum est atteint.

La réunion est ouverte à 14h00.

**1- Approbation du compte rendu de la réunion de la F3SCT du 1<sup>er</sup> février 2024**

M. GRAMBERT soumet, pour avis des membres de l'instance, le compte rendu de la dernière séance.

**Il est adopté à l'unanimité par les membres présents.**

**2- Document Unique**

a- Mairie d' [REDACTED]

La Mairie d' [REDACTED] propose son programme annuel de prévention pour l'année 2024 suite à la mise à jour de son Document Unique.

**Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

b- Mairie de [REDACTED]

La Mairie de [REDACTED] propose son Document Unique actualisé et le programme annuel de prévention associé.

M. Stéphane MODICA souligne que cette collectivité procède régulièrement à la mise à jour de son évaluation des risques. Il s'agit de la version 10 du Document Unique. L'Assistant de Prévention et la Secrétaire de Mairie sont impliqués et moteurs dans la démarche de prévention.

**Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

c- Mairie de [REDACTED]

La Mairie des [REDACTED] propose son Document Unique. Il s'agit d'une création. Le programme annuel de prévention est également présenté.

M. Stéphane MODICA précise que ce travail a été réalisé par Mme le Maire. Elle a associé tous les agents dans la démarche d'analyse des situations de travail. Elle a effectué une approche par risque en utilisant la grille d'analyse simplifiée proposée par la mission Hygiène et Sécurité au travail du CDG04.

**Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

d- SIVU [REDACTED]

Le SIVU [REDACTED] présente son évaluation des risques psychosociaux (RPS). M. Jérôme ALBUCHER indique que cette évaluation vient compléter le Document Unique existant dans cette structure. L'analyse a été menée en interne à l'aide d'un questionnaire distribué aux agents et traitant des principaux facteurs de RPS identifiés dans le rapport Gollac. Cette structure est composée de 3 agents (1 administratif et 2 techniques). Aussi, M. Jérôme ALBUCHER s'interroge sur le traitement des réponses et la garantie de la confidentialité lors de cette démarche. Toutefois, elle a le mérite d'exister et doit être prise en considération pour l'établissement du plan d'actions de prévention de la structure.

Les représentants du personnel relèvent le travail effectué et invitent toutes les collectivités et établissements à procéder à cette analyse.

**Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

### **3- Suivi des accidents de service – 1<sup>er</sup> trimestre 2024**

M. GRAMBERT passe la parole à M. Jérôme ALBUCHER et à M. Stéphane MODICA pour exposer les données de l'accidentologie relatives au premier trimestre 2024.

Les données pour l'ensemble des collectivités et établissements du département sont les suivantes :

- 52 accidents ont été saisis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, dont 20 concernent des collectivités ou des établissements de moins de 50 agents ;
- 25 collectivités et établissements ont procédé à la saisie d'au moins un accident, dont 12 collectivités ou établissements de moins de 50 agents ;

Pour les collectivités et établissements de moins de 50 agents, pour lesquels la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) placée auprès du CDG04 est compétente, les informations concernant les 20 accidents sont :

- 18 accidents de service ;
- 2 accidents de trajet ;
- 45% des accidents saisis ont eu lieu en janvier ;
- 30% des accidents saisis ont eu lieu un mardi ;
- 40% des accidents saisis ont eu lieu le matin entre 10h00 et 12h00 ;
- 65% des accidents saisis concernent des hommes ;
- 50% des accidents saisis concernent des agents ayant entre 50 et 59 ans ;
- 70% des accidents saisis concernent des agents titulaires ou stagiaires ;
- 85% des accidents saisis concernent des agents de la filière technique ;
- 65% des accidents saisis sont avec arrêt de travail ;
- 15% des accidents saisis ont nécessité l'intervention des services de secours ;
- 30% des accidents saisis concernent font suite à une chute de plain-pied ;
- 25% des accidents saisis ont pour conséquence une lésion à la jambe et plus particulièrement au genou.

### **4- Visites de service**

M. GRAMBERT rappelle aux représentants du personnel qu'à la suite des 2 visites des services effectuées par la délégation de la F3SCT le 10 octobre 2023 et le 7 novembre 2023 sur les sites du [REDACTED], il est toujours dans l'attente des comptes rendus qui en découlent. Il avait formulé une première demande lors de la réunion de l'instance le 12 décembre 2023, puis une deuxième lors de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2024. Il demande que ce document puisse être présenté lors de la prochaine réunion programmée début juin, afin de pouvoir le transmettre à l'employeur de la structure concernée.

Les représentants du personnel prennent note et s'engagent à transmettre ledit document dans les délais pour qu'il puisse être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la F3SCT.

#### 5- Formation des représentants du personnel

Le Président rappelle que les représentants du personnel, titulaires et suppléants, de la F3SCT bénéficient d'une formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail d'une durée minimale de 5 jours au cours du premier semestre de leur mandat.

Les représentants du personnel qui ont été élus lors des élections du 8 décembre 2022 et qui ont été désignés par leurs syndicats pour siéger à la F3SCT placée auprès du CDG04, ont bénéficié de cette formation en juin (3 jours) et juillet (2 jours) 2023.

Cette formation a été organisée par le CDG04 via le CNFPT.

Pour autant, certains représentants du personnel n'ont pas participé à tout ou partie de cette formation, et de nouveaux représentants du personnel ont été désignés depuis.

Aussi, le CDG04 va de nouveau organiser, toujours via le CNFPT, une nouvelle session de formation aux dates suivantes :

- 3 jours, du lundi 30 septembre 2024 au mercredi 2 octobre 2024 ;
- 2 jours, le lundi 14 octobre 2024 et le mardi 15 octobre 2024.

Les représentants du personnel concernés par les 5 jours sont : M. Vincent ALLEGRE (CFDT), M. Hocine BELAID (CFDT), Mme Michèle PIEDNOIR (CGT), M. Cyril SENES (CGT), M. Kamel YAHIAOUI (CGT), Mme Florence CARLIER (FO) et Mme Elodie CHAILLAN (FO).

Mme Monique PASCAL (CFDT) et Mme Jessica FERRANDIZ (FO) ont 2 jours de formation à suivre pour compléter la formation de 3 jours suivie l'année dernière.

C'est le CNFPT qui fera parvenir un bulletin d'inscription à compléter, à faire signer par la collectivité ou l'établissement, et à retourner pour valider l'inscription et recevoir par la suite la convocation.

Les représentants du personnel alertent le Président sur de nouveaux mouvements à venir en leur sein, notamment dus à des départs à la retraite. Aussi, il serait peut-être pertinent de décaler les dates de cette formation.

Un état des lieux sera présenté lors de la prochaine réunion pour arrêter une décision.

#### 6- Questions diverses

Pas de questions diverses.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.**

**La prochaine réunion de la F3SCT est programmée le jeudi 6 juin 2024.**

<b>M. Michel GRAMBERT</b> <i>Président de la F3SCT</i>	<b>Mme Carole BARATTA</b> <i>Secrétaire de la F3SCT</i>
	